

TRIPLE P COMME RÉPONSE AU DÉFI DE BÂTIR UN PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE

Christine Renard, AGENTE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION ET RECHERCHE. CENTRE D'EXPERTISE SUR LA MALTRAITANCE, CJM-IU • *Marie-Hélène Gagné*, PROFESSEURE À L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE ET TITULAIRE DE LA CHAIRE DE PARTENARIAT EN PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE, UNIVERSITÉ LAVAL • *Claude Girouard*, COORDONNATEUR DES SERVICES À LA JEUNESSE ET À LA FAMILLE ET SANTÉ MENTALE, CSSS POINTE-DE-L'ÎLE

La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple.

— Antoine de Saint-Exupéry

INTRODUCTION

Triple P est un programme à données probantes qui vise le développement des compétences parentales et la confiance des parents en leurs capacités. Développé en Australie il y a une trentaine d'années, Triple P -Positive Parenting Program - a été implanté dans plus de 25 pays et est l'un des rares programmes de pratiques parentales dans le monde dont l'efficacité a été scientifiquement démontrée. Les méthodes éducatives n'expliquent qu'en partie les raisons pour lesquelles Triple P est considéré comme une approche prometteuse pour la réduction des mauvais traitements aux enfants. Son innovation réside dans une approche de prévention organisée en gradins : cinq niveaux d'intervention à intensité croissante s'ajustant à l'intensité du risque présenté par les familles. Chacun des niveaux d'intervention peut être livré par de multiples acteurs, dans une diversité de milieux.

Le programme Triple P fera maintenant l'objet d'une expérimentation au Québec et est en cours

d'implantation sur deux territoires, dont celui du Centre local de santé communautaire (CLSC) Mercier-Est/Anjou à Montréal². Une soixantaine d'intervenants de divers établissements et organisations recevront la formation pour offrir le programme aux parents de la communauté à l'ensemble des niveaux. Ce projet de recherche, réalisé par la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance de l'Université Laval, en partenariat avec le Centre de santé et des services sociaux Pointe-de-l'Île (CSSS PDI) et le Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire (CJM-IU), se fera sur une période de deux ans, soit de 2015 à 2017. Cet article présente le programme Triple P, le projet de recherche à Montréal, ainsi que les différents partenaires engagés. L'implantation de cette innovation vise à bâtir une concertation fonctionnelle pour rendre plus efficace les efforts de tous dans la prévention de la maltraitance fait aux enfants.

ENCORE UN PROGRAMME ! POURQUOI?

Depuis des décennies nous travaillons pour venir en aide aux enfants et aux familles aux prises avec des problématiques de maltraitance. Il existe une multitude de programmes et de services pour soutenir les parents et les enfants, dont: les centres de la petite enfance (CPE) et le réseau des services de garde; des programmes nationaux tels *Avenir d'enfants*; *1,2,3 GO*; des programmes de prévention ciblés de santé publique comme les *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance* (SIPPE) qui incluent le développement d'environnements favorables; des ateliers de stimulation en CLSC, en centre jeunesse (CJ) et dans les organismes communautaires; des ateliers de soutien

TRIPLE P : PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE

et de développement des habiletés parentales tels *Y'a personne de parfait* (YAPP), *Parents d'enfants défiant l'autorité parentale* (PÉDAP) et *Ces années incroyables* (CAI); des suivis psychosociaux par des intervenants du CLSC; du soutien matériel et social dans les milieux par les organisations communautaires; des arrondissements accrédités « municipalité amie des enfants » orientés vers la création de milieux de vie adaptés pour les enfants, etc...

En dépit de cette imposante offre de services, les intervenants sont assez unanimes à constater la difficulté à offrir une réponse concertée et harmonisée entre les divers programmes, services et activités proposés aux familles. Même dans un contexte où l'on retrouve un éventail de services livrés avec dévouement par des intervenants compétents, le morcellement de ses ressources crée des espaces vides où les familles vulnérables ne trouvent pas une réponse suffisante à leurs besoins.

Parmi les formes de négligence recensées lors de l'élaboration du programme-cadre en négligence montréalais, *Alliance*⁴, on retrouve celle de la négligence communautaire, que l'on définit comme : « l'absence ou insuffisance de ressources, de politiques ou de programmes destinés au soutien des enfants et des familles. » (Young, 2013, p.6). Qu'il s'agisse de négligence, d'abus physique/psychologique ou d'autres motifs de compromission en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ), la persistance et, dans certains cas, l'augmentation des différentes formes de maltraitance faites aux enfants peuvent parfois devenir un indicateur révélateur de la présence de négligence communautaire.

Le défi serait alors de développer une méthodologie, un processus sur le « comment mieux travailler ensemble » afin d'arrimer nos différents efforts pour offrir aux familles vulnérables une réponse plus efficace.

Les partenaires impliqués dans l'expérimentation de Triple P croient fermement que nous ne pouvons plus travailler séparément, chaque organisation dans son coin, comme des enfants qui se divisent l'espace d'un carré de sable. Celui-ci construit des routes pour ses autos, celui-là bâtit un château, l'autre creuse un trou pour cacher ses trésors, chacun absorbé par le monde qu'il crée, conscient des autres jouant tout près, mais sans chercher à mêler son univers aux leurs.

Le territoire de Mercier-Est / Anjou deviendra le carré de sable dont il sera question ici. Ce n'est pas le nombre ni la qualité des services offerts aux familles dans ce secteur qui font défaut. Pourtant, malgré tous les programmes en place, la concertation et la bonne volonté de l'ensemble des acteurs de cette collectivité, Mercier-Est / Anjou figure toujours parmi les cinq territoires de Montréal où l'on trouve le plus d'usagers sous la LPJ (Young, 2012, pp. 23-24).

Étant conscients de la nécessité de « faire autrement » et voulant utiliser le levier de mobilisation engendré par le déploiement du programme Alliance sur le territoire montréalais, le CSSS de la Pointe de l'Île (PDI) s'est associé au projet de recherche. Le programme Triple P devient la plateforme sur laquelle un « partenariat intégré » se construit et propose une méthodologie prometteuse pour y arriver.

QU'EST-CE QUE TRIPLE P?

Triple P a fait l'objet de plus de 250 études publiées dont les résultats démontrent que le programme contribue à :

- diminuer les comportements perturbateurs et les difficultés émotionnelles des enfants;
- diminuer les niveaux d'anxiété et les symptômes dépressifs des parents et leur usage de la punition corporelle avec leurs enfants ainsi qu'à améliorer leurs habiletés parentales;
- diminuer les taux de mauvais traitements, de placement des enfants et des hospitalisations de ceux-ci en lien avec des mauvais traitements.

Axé sur la prévention et ayant pour but de favoriser le lien parents-enfant et d'aider les parents à développer des stratégies efficaces de gestion des comportements de leurs enfants, Triple P vise à augmenter le niveau de compétence et de confiance en soi des parents, réduisant ainsi leur recours à des pratiques coercitives ou négligentes (Turner, Markie-Dadds et Sanders, 2010).

Adoptant une approche positive favorisant l'autorégulation des parents, le programme Triple P accorde une grande importance au principe de « suffisance minimale » dans son offre de service, c'est-à-dire que le niveau d'intervention offert ne doit pas dépasser ce dont le parent a besoin pour trouver sa solution à son

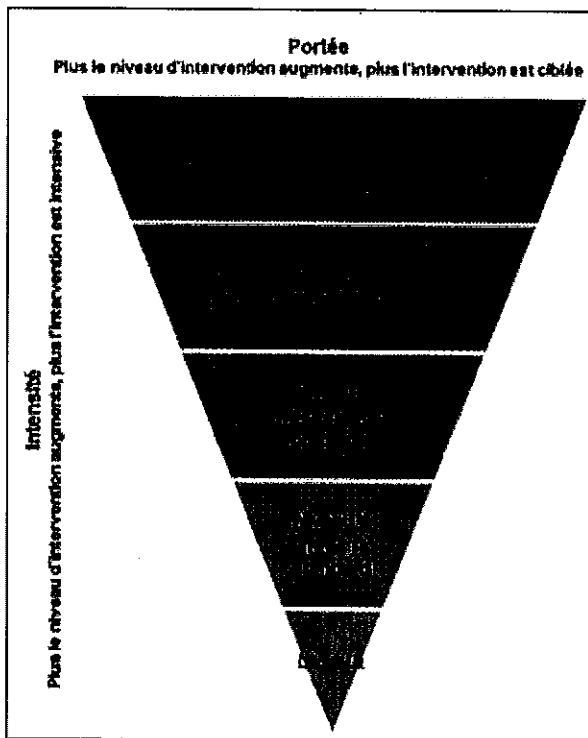
TRIPLE P : PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE

problème. L'autodétermination du parent, le développement de méthodes d'auto surveillance dans sa mise en œuvre de solutions, sa généralisation des compétences apprises et son sentiment d'auto efficacité face aux problèmes sont tous des éléments centraux de la philosophie d'intervention Triple P (Turner, Markie-Dadds et Sanders, 2010).

Comment ça marche ?

Triple P est un système en cinq niveaux d'intervention d'intensité croissante de plus en plus ciblée. Son approche populationnelle de santé publique (niveau 1) fait la promotion de pratiques parentales positives auprès de tous les parents d'une communauté et intensifie son action auprès des populations de plus en plus vulnérables jusqu'à des interventions très spécifiques répondant aux besoins d'une clientèle éprouvant des difficultés importantes d'adaptation.

Figure 1 — Les gradins Triple P³



Les stratégies d'intervention comptent des stratégies médiatiques (niveau 1), éducatives (niveau 2), de coaching parental (niveau 3), d'entraînement aux habiletés parentales (niveau 4) et d'accompagnement intensif des parents qui affichent les plus grands besoins (niveau 5).

Le niveau 1 s'apparente à une campagne médiatique où Triple P invite l'ensemble des parents d'une communauté à adopter des « pratiques parentales positives » et, implicitement, à réduire leur recours à des pratiques coercitives ou négligentes. Il informe la population locale sur Triple P et sur son accessibilité, encourage la participation des parents, leur donne des conseils et des trucs, déstigmatise la demande d'aide et normalise les difficultés pouvant survenir dans l'exercice du rôle parental (Metzler et coll., 2012; Sanders, 2010).

Des capsules d'information écrites et électroniques, un site web et du matériel promotionnel sont mis à profit. Cette campagne cible également les professionnels, les décideurs et les membres de la communauté afin qu'ils se mobilisent et qu'ils soutiennent les niveaux subséquents du système.

Les niveaux 2, 3, 4 et 5 sont offerts en divers formats : séminaires publics, interventions individuelles ou de groupe, assistance téléphonique, programme auto-administré ou en ligne (Prinz et Sanders, 2007; Sanders, 2010).

L'enseignement et la promotion de stratégies éducatives au **niveau 2** s'adressent à tous les parents d'une communauté souhaitant obtenir des informations générales sur le rôle de parent ou ayant besoin d'un avis par un professionnel (intervenant formé) sur un problème ou une situation précise. Les activités comprennent une série de trois séminaires publics, ainsi que des consultations brèves, ponctuelles et individualisées. Elles s'offrent dans des milieux accessibles, comme des organismes communautaires, des écoles, des centres de la petite enfance (CPE) et des centres communautaires.

Le niveau 3 s'adresse aux parents ayant des préoccupations particulières concernant le comportement ou le développement de leur enfant, et ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour faire face à la situation via un coaching actif et individualisé. Les milieux les plus appropriés sont les organismes ou établissements offrant des services de première ligne, comme les organismes communautaires et les CLSC.

Les parents vulnérables ayant besoin de développer leur compétence parentale de manière plus générale, dont l'enfant manifeste des problèmes de comportement de plus longue date, sont ciblés pour le programme d'entraînement aux habiletés parentales du

TRIPLE P : PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE

niveau 4. Tout organisme ou établissement ayant pour mission de desservir les familles en difficulté et ayant l'infrastructure pour pouvoir offrir ce type d'intervention – certains organismes communautaires, le CLSC, le centre jeunesse (CJ) – représentent des milieux propices pour offrir le niveau 4.

Finalement, l'accompagnement plus intensif du **niveau 5**, se situant à l'extrémité du continuum d'intervention le plus ciblé et le plus intensif de Triple P, fait le pont entre l'intervention de prévention et l'intervention de protection. Il s'agit d'une prévention indiquée pour les parents à haut risque de maltraitance, aux prises avec plusieurs éléments d'adversité sociofamiliale et de vulnérabilité personnelle. Les intervenants les mieux positionnés pour offrir ce niveau sont ceux qui sont familiers avec les clientèles en grande difficulté, tels que les professionnels travaillant dans le cadre du programme Jeunes en difficultés (JED) au CLSC et dans les différents services du CJM-IU.

CONTEXTE FAVORABLE

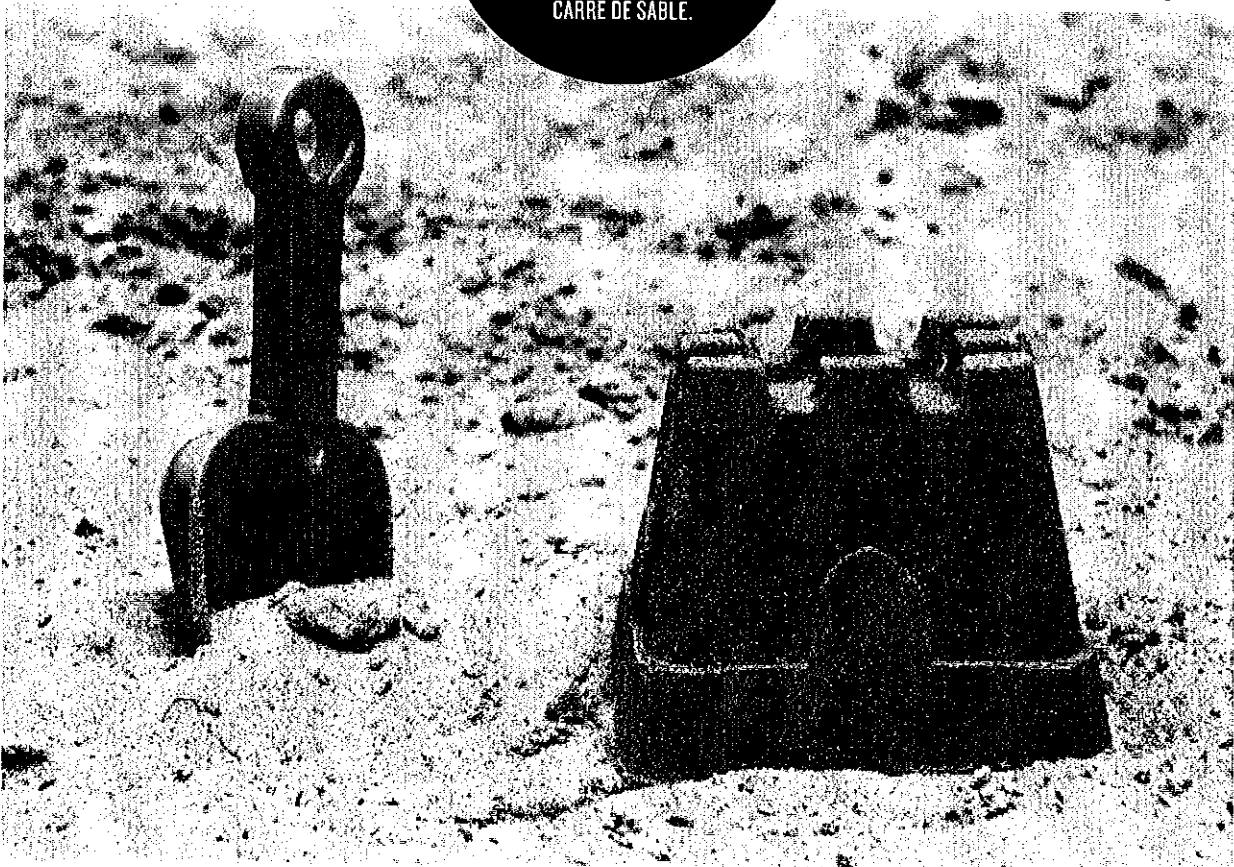
Le projet d'expérimentation du programme Triple P arrive à un moment propice dans l'évolution des

services sociaux au Québec. En effet, en 2005, des modifications à la *Loi sur les services de santé et de services sociaux* (LSSSS) obligent une nouvelle organisation des services sur une base territoriale locale : celle des CSSS.

La LSSSS confie à ces derniers la responsabilité d'assurer une réponse à l'ensemble des besoins de santé et psychosociaux de la population de son territoire par la mise en place d'un réseau local de services (partenaires de la communauté, autres organismes du réseau de la santé et des services sociaux et intersectoriels), dont ceux destinés aux jeunes vulnérables et à leur famille.

Selon l'orientation du MSSS dans l'Offre de service Jeunes en difficulté 2007-2012 (reconduite jusqu'en 2015), les services doivent répondre aux besoins des familles vulnérables « de façon précoce, intensive et en continuité, le plus près possible des milieux de vie des jeunes et de leur famille, afin de prévenir l'aggravation et la récurrence des problèmes d'adaptation sociale. » (MSSS, 2007, p.12) Pour y arriver, les CSSS et les CJ doivent œuvrer en collaboration, non seulement l'un avec l'autre, mais avec tous les acteurs susceptibles

NOUS NE POUVONS PLUS
TRAVAILLER SÉPARÉMENT,
CHAQUE ORGANISATION
DANS SON COIN, COMME
DES ENFANTS QUI SE
DIVISENT L'ESPACE D'UN
CARRÉ DE SABLE.



TRIPLE P : PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE

d'apporter une partie de la réponse aux besoins des familles vulnérables.

L'orientation ministérielle est explicite : « Le développement des jeunes constitue une responsabilité collective. Dans cette perspective, la communauté doit soutenir l'action des parents dans l'accomplissement de leur rôle auprès de leur enfant. » (MSSS, 2007, p.13)

PREMIÈRE ÉTAPE D'UNE IMPLANTATION : MOBILISER LES PARTENAIRES

Le travail de mobilisation pour rassembler autour d'une même table les partenaires intéressés à participer à l'implantation des différents niveaux de Triple P sur le territoire Mercier-Est / Anjou a commencé à l'automne 2013. Le CJM-IU et le CSSS PDI s'étant déjà engagés dans le projet, il fallait maintenant solliciter les organismes communautaires famille, le réseau scolaire, les CPE et les arrondissements concernés.

Une approche personnalisée a été réalisée auprès de chaque partenaire potentiel pour présenter le système Triple P et le projet de recherche, de même que pour comprendre la réalité respective de chacun et mesurer le niveau d'adéquation du programme avec leur mission, leurs besoins et leurs capacités de participation.

La Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance, avec la participation du CJM-IU, offre les ressources suivantes aux partenaires :

- Les coûts de formation et les frais d'accréditation Triple P pour les intervenants;
- Le matériel Triple P pour l'intervention auprès des parents;
- Les coûts de développer et diffuser la campagne de marketing social;
- Un coordonnateur local (3 jours/semaine) pour organiser l'implantation et soutenir les partenaires dans le déploiement du programme.

Aux partenaires, on demande les contributions suivantes:

- Désigner et libérer des intervenants pour suivre la formation et offrir le programme Triple P aux parents;

- Assurer l'offre de services Triple P pendant une période minimale de deux ans et participer au recueil de données nécessaires aux activités de recherche⁶;
- Collaborer au programme de recherche mis de l'avant par la Chaire pour évaluer l'initiative.

Cette démarche a permis de bien comprendre le rôle que chaque partenaire à Mercier-Est / Anjou voulait jouer et les enjeux susceptibles de favoriser ou d'empêcher leur désir de se joindre au projet.

La réalité de chacun

La mise en place d'un partenariat exige une compréhension de l'univers de chacun des collaborateurs potentiels dans ses valeurs, dans sa mission et dans ses mandats. Au-delà de l'intérêt qu'une organisation peut manifester pour le programme Triple P, elle doit faire le bilan des ressources dont elle dispose, ainsi que de celles qui lui manquent pour être en mesure d'offrir un ou plusieurs niveaux de ce programme. Nous présentons ici comment la mission et les mandats de chaque partenaire du territoire de Mercier-Est / Anjou sont compatibles avec les différents niveaux du programme Triple P.

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS)

Le CSSS doit connaître la population et l'environnement du territoire qu'il dessert, identifier les besoins, dépister les vulnérabilités, offrir les services aux individus, soutenir les collectivités et prendre en charge les clientèles vulnérables. Sa mission comprend à la fois des activités populationnelles de promotion, de prévention, d'intervention et de référence vers d'autres ressources.

Pour réaliser sa mission, le CSSS doit coordonner les efforts de tous les partenaires du réseau local de services (organisations d'économie sociale, cliniques médicales et groupes de médecine familiale, pharmacies, organismes communautaires, etc.) autour d'un projet clinique afin d'intervenir de façon conjointe et concertée sur les problématiques identifiées.

Pour le CSSS, Triple P représente une occasion de proposer un plan avec des règles claires où chacun participe selon sa mission et ses capacités. Avec Triple P, le CSSS verra tous les partenaires avoir les outils nécessaires pour faciliter la construction d'un projet commun pour répondre aux besoins des familles avec des enfants de 0 à 12 ans.

TRIPLE P: PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE



Ici encore, le partage d'une même logique clinique avec les acteurs travaillant en amont des difficultés (promotion, prévention, détection) ne peut que faciliter la collaboration entre partenaires.

Finalement, facilitant le mandat du CSSS d'assurer l'accessibilité et la continuité des services, la coordination centrale de Triple P construira, avec les partenaires impliqués au projet, les maillages nécessaires pour relier ensemble les différents gradins Triple P, facilitant ainsi le passage des parents d'un niveau à l'autre à l'intérieur du système, lorsque cela s'avère nécessaire.

Dans le déploiement de Triple P, l'ensemble des intervenants formés au niveau 3 devraient permettre au CSSS de se concerter plus facilement avec les autres partenaires ayant des missions de prévention. Par exemple, les intervenants SIPPE et les Écoles en santé du CLSC Mercier-Est / Anjou ont déjà des liens de concertation avec des intervenants des organisations communautaires, des écoles primaires et des CPE de la communauté. La formation Triple P que tous ces intervenants recevront leur permettra de partager un même langage et un même cadre d'intervention.

De plus, la coordination centralisée de l'implantation du projet Triple P offrira à ces intervenants de divers milieux un lieu partagé pour développer une communauté de pratique autour de la mise en œuvre d'activités préventives et harmonisées, axée sur le développement de nouvelles pratiques et sur des échanges visant le soutien des participants et la collaboration dans l'action.

Les niveaux 4 et 5 de Triple P permettront au CSSS d'offrir un programme à données probantes pour desservir la clientèle vulnérable du programme Jeunes en difficulté, ce qui comprend les enfants en situation de négligence (dans le cadre du programme Alliance) et ceux victimes d'autres formes de maltraitance.

Les organisations communautaires

La proximité des familles, l'autonomie et le pouvoir d'agir, l'égalité dans les rapports sociaux, la solidarité et la justice sociale, la gouvernance horizontale, inclusive et démocratique, voilà quelques-unes des valeurs qui définissent le secteur communautaire. (FQOCF, 2008). De plus, les organismes communautaires ont développé, au fil des années, une expertise sur le terrain en matière de soutien aux familles solidement basée sur ces valeurs.

Ces partenaires sont passés maîtres dans l'art de briser l'isolement – un des facteurs de risque principaux dans les dynamiques de négligence et de maltraitance. Les organismes communautaires détiennent une expertise incontestable qui doit être partagée et utilisée, tant par les familles que par l'ensemble des acteurs liés à Triple P. Les halte-garderie, support éducatif aux parents, déjeuners et dîners causeries, ateliers de stimulation, fêtes familiales, activités de socialisation, support matériel, innovations sociales et implication à la vie politique... sont une variété d'options d'aide et de participation civique qui est proposée aux familles dans un milieu informel, flexible et à proximité de leur foyer.

Le programme Triple P s'insère tout naturellement dans la mission et les activités de ces organisations. Après

TRIPLE P : PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE

tout, les valeurs du communautaire font partie de la philosophie de base de Triple P où l'autodétermination du parent et son pouvoir d'agir sont au premier plan.

1. Pour certains des partenaires communautaires, le programme offre un outil fort intéressant pour optimiser l'intervention et les services qu'ils offrent déjà aux familles. Pour d'autres, l'intérêt principal est l'occasion de faire partie d'un projet de recherche et avoir accès aux analyses qui en découleront. Dès le début du processus, ils sont interpellés pour co-construire une initiative en tant que partenaires volontaires et égaux dans un projet auquel ils s'engagent selon leurs capacités et leurs valeurs. Les organisations communautaires partenaires du projet sont :

À Mercier-Est :

La Maison des familles Mercier-Est
maisondesfamilles.ca

L'Antre-jeunes
antre-jeunes.com

À Anjou :

Carrefour solidarité Anjou
www.carrefoursolidarite.com

Le Carrousel du P'tit monde d'Anjou
www.lecourrouselanjou.com

Carrefour des femmes d'Anjou

Service d'aide communautaire Anjou
www.sacanjou.org

Les Centres de la petite enfance (CPE) et les milieux scolaires

Les CPE et les écoles sont les milieux privilégiés pour les activités de promotion des pratiques parentales positives du niveau 2. De plus, ces établissements ont exprimé un grand intérêt pour le programme Triple P, car leur proximité avec les enfants fait qu'ils entrent en contact avec un grand nombre des parents qui auraient justement besoin du soutien offert. Les CPE et les écoles sont alors des référents de choix pour orienter les parents qui cherchent une aide plus soutenue dans leur rôle parental.

Il y a 11 CPE et 17 écoles primaires sur le territoire Mercier-Est/Anjou. Ces milieux sont ceux dans lesquels on peut rejoindre le plus grand nombre de familles : environ 1000 enfants 0-5 ans et plus de 5 000 enfants 6-11 ans et leurs parents. Cependant, contrairement au CSSS et aux organisations communautaires qui offrent des services à toute la communauté, le mandat des CPE et des écoles les contraint à desservir uniquement les familles qui fréquentent leur établissement.

La plus grande partie de la population de parents à rejoindre est donc répartie sur une trentaine de partenaires potentiels. Puisqu'il est impensable de former des équipes d'intervenants Triple P dans chacun d'eux, d'autres solutions doivent être envisagées. Par exemple, on peut cibler certains CPE et écoles dont la population desservie est plus grande et/ou plus vulnérable pour former des ressources Triple P à l'interne et ensuite coordonner des jumelages avec les intervenants formés dans d'autres organisations afin de créer et renforcer les maillages.

Le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU)

Le CJM-IU a développé au cours des années une gamme de services aux jeunes et à leurs familles dont le programme *Des racines et des ailes*, qui est intégré au programme-cadre Alliance⁷. Cette offre de service comprend, entre autres, des « unités d'intervention négligence » à l'intérieur des équipes d'application des mesures (AM), des ateliers parents-enfant 0-5 ans et les groupes *Grandir ensemble* pour les parents et enfants 6-11 ans. *Ces années incroyables* (CAI), programme de soutien à la parentalité à données probantes, fait aussi partie de l'offre de service depuis plusieurs années.

Pourquoi alors le CJM-IU s'investit-il dans le projet Triple P? Parce que la logique des gradins offre au milieu l'opportunité de collaborer dans un projet partagé, côte à côte avec ceux qui travaillent en amont de la protection. Se réunissant tous autour d'un même programme, le projet Triple P permet au CJM-IU de joindre ses efforts à ceux de la communauté pour réduire le taux de maltraitance sur le territoire et, conséquemment, le nombre d'enfants ayant recours aux services de protection.

Former deux ou trois intervenants à l'application des mesures pour les niveaux 4 et 5 du programme Triple P afin qu'ils puissent collaborer avec l'équipe

TRIPLE P : PARTENARIAT CONTRE LA MALTRAITANCE

d'intervenants du CLSC est l'un des chemins que le CJM-IU compte tracer. Une fois l'implantation en place, d'autres lieux de collaboration seront développés entre tous les partenaires Triple P et les équipes de réception des signalements et du service d'intervention rapide et intensive, d'évaluation-orientation, de l'application des mesures, afin d'accompagner les références de parents vers la communauté et assurer qu'ils reçoivent une réponse rapide aux besoins de soutien dans leur rôle parental.

CONCLUSION

Par cette expérimentation à l'échelle communautaire, des intervenants des CSSS, des organisations communautaires, des milieux scolaires, des CPE et du CJM-IU, feront partie d'une seule et même équipe pour offrir le service Triple P aux parents du territoire Mercier-Est / Anjou.

En plus de continuer chacun de leur côté à bâtir leurs châteaux, leurs trous à trésors, leurs routes et leurs villages de sable comme ils savent si bien le faire, les amis du carré de sable vont se doter d'un outil en commun : Triple P. Ils vont pouvoir utiliser ce nouvel outil dans leur coin du carré et ainsi bonifier leurs propres constructions. Ils vont plus régulièrement visiter leurs voisins pour les consulter sur les ajustements à faire pour l'optimiser, et pour se partager leurs bons coups. Ils vont mettre en commun leurs expériences et contribuer aux créations les uns des autres. Ils vont bâtir, ensemble, des nouvelles structures.

Ce faisant, ils développeront une connaissance, un respect, une vision partagée du « village global » à rêver pour nos enfants et leur famille, tissu social intrinsèquement relié à la décroissance de la négligence et, plus largement, de la maltraitance...

Reste à évaluer si Triple P représente un levier partenarial assez efficace et durable pour éliminer la négligence communautaire et laisser place au développement d'un univers de bienveillance? La suite nous le dira...

NOTES

- 1 Cet article a été réalisé avec la collaboration de Véronique Coulombe, directrice de la Maison des familles de Mercier-Est.
- 2 Le deuxième territoire est le territoire des CLSC de la Jacques-Cartier et Orléans à Québec.
- 3 Le Chaire de partenariat et prévention de la maltraitance est une instance de l'Université Laval qui regroupe chercheurs, étudiants et praticiens dans le but de développer une expertise collective pour réduire la violence physique, les mauvais traitements psychologiques et la négligence envers les enfants au sein de leur famille.
- 4 Alliance est le nom que porte le programme cadre en négligence à Montréal. Le programme d'intervention en négligence fait partie de l'Office de service Jeunes en difficulté (OSJ) (reporté à 2014) du Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS). Chaque territoire au Québec donne au programme de sa région un nom unique pour ce programme. Par exemple, en Montérégie, le programme s'appelle *Jeux de Bons Parents* et, en Estrie, *Réseau Parent AISE*, etc.
- 5 Pour mieux connaître le programme Triple P, le lecteur est invité à consulter le site web de triple P : www.triplep.net
- 6 Les activités de la Chaire portent sur une recherche évaluative du processus partenarial dans l'implantation du programme Triple P et du processus de mise en œuvre, les effets préventifs ainsi que l'efficacité des interventions Triple P.
- 7 Selon l'Office de services Jeunes en difficulté du ministère, les OSJ collaborent avec le CSSS pour offrir le programme d'intervention en négligence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) (2008).** Cadre de référence sur les pratiques d'action communautaire autonome famille.
- Metzler, C. W., Sanders, M. R., Rusby, J. C. et R. N. Crowley (2012).** « Using consumer preference information to increase the reach and impact of media based parenting interventions in a public health approach to parenting support ». *Behavior Therapy*, 45(9), 557-570. doi:10.1016/j.beth.2011.05.004
- Ministère de la santé et des services sociaux (2007).** *Orientations relatives aux standards d'accès, de contenu, de qualité, d'efficacité et d'efficience - Programme services Jeunes en difficulté, Office de service 2007-2012*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Prinz, R. J. et M. R. Sanders (2007).** « Adopting a population-level approach to parenting and family support interventions ». *Child Psychology Review* 27(10), 739-749. doi:10.1016/j.cpr.2007.01.005
- Sanders, M. R. (2010).** « Adopting a public health approach to the delivery of evidence based parenting interventions ». *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 51(1), 17-24. doi:10.1037/a0018292
- Turner, K.M.T., Markie-Dadds, C. et M.R. Sanders (2010).** *Manuel de l'animateur pour Triple P de groupe*, Triple P International Pty. Ltd., version canadienne-française.
- Young, S., Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2012).** *Programme-cadre montréalais en négligence, situation montréalaise en négligence en CSSS et en OSJ. Il faut tout un réseau pour aider un enfant*. http://observatoiremaltraitance.ca/Document/situation%20montr%20laise%20n%20gligence_2012.10.05_.pdf
- Young, S., Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2013).** *Programme-cadre montréalais en négligence, Guide Pratique, Programme Alliance - un réseau pour le mieux-être de l'enfant et sa famille*. <http://observatoiremaltraitance.ca/Document/Programme-ca-13e20-centr%20CJ%20A%20All%20e%20n%20e%20CJ%20A%20gligence%2013-03.pdf>